

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	Séance du 29 juin 2020
art. 16 Code Municipal : 35	Compte-rendu affiché le 7 juillet 2020
en exercice : 35	Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2020
qui ont pris part à la délibération 35	Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35
	Présidente : Mme Véronique SARSELLI (M. Bernard MOMIN pour le compte administratif)
	Secrétaire : Mme VIEUX-ROCHAS
	Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE, Directeur Général des Services

OBJET

23

**Marchés publics d'exploitation
des installations de génie
climatique –
autorisation de signature**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE,
AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ,
GOUBET, NOVENT, BOIRON, MOMIN, CAUCHE, SAUBIN,
DUMOND, GUERINOT, FUSARI, JACOLIN, FUGIER, ASTRE,
ESCOFFIER, DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE,
CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNEL, VINCENS-
BOUGUERAU, VIEUX-ROCHAS, LATHUILIÈRE, REPLUMAZ,
MIHOUBI, COUPIAC, GILLET, SCHMIDT, GUILHAUME,

Membre excusée : Mme TORRES (pouvoir à M. SCHMIDT).

Monsieur BARRELLON, Adjoint au Maire, explique que pour ses besoins en chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, traitement de l'air et de l'eau la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon a contracté deux marchés publics en 2015 :

- le marché n°AO 03/14 d'« exploitation des installations de chauffage, de production d'eau chaude et de traitement d'eau et de traitement d'air de la piscine municipale » avec la société HERVE THERMIQUE ;
- le marché n°AO 04/14 d'« exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux » avec la société ENGIE COFELY.

Les deux marchés, qui devaient s'achever au 31 décembre 2019, ont été prolongés par avenants jusqu'au 31 juillet 2020, pour permettre une nouvelle mise en concurrence appuyée par un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé et prendre en compte les retards liés à la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Une nouvelle consultation a donc été lancée le 11 mars 2020, avec une publication au Journal Officiel de l'Union Européenne le 16 mars suivant, pour désigner les entreprises chargées de l'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux de la Ville. Les prestations sont réparties en deux lots :

- lot n°1 : bâtiments communaux (hors piscine),
- lot n°2 : piscine du Kubdo.

Le marché est prévu pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2020 ou à compter de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure. La notification est prévue au 31 juillet. Il pourra être reconduit expressément une fois pour une période de 3 ans, portant la durée totale du marché reconduit à 8 ans.

Il comprend les prestations :

- P1 : fourniture de combustible, avec des objectifs de consommation à respecter,
- P2 : conduite des installations, maintenance et petites réparations,
- P3 : gros entretien et renouvellement des matériels.

La consultation, qui a pris la forme d'un appel d'offres ouvert (conformément aux articles L2124-2 et R2161-2 à 5 du code de la commande publique), s'est achevée le 29 avril 2020. Cinq entreprises se sont portées candidates pour l'attribution des deux lots.

Conformément à l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres de la Ville s'est réunie le 16 juin 2020 pour procéder au choix du titulaire des deux marchés publics, selon les critères définis par le règlement de consultation, à savoir la valeur technique pour 60 points (organisation mise en œuvre, adéquation des heures de P2, moyens mis en œuvre en cas de rupture d'équipements, plan prévisionnel des dépenses P3, proposition d'optimisation énergétique, démarche de développement durable) et le prix pour 40 points.

Au vu de l'analyse des offres effectuée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage (BET Huguet), la commission d'appel d'offres a jugé les propositions suivantes comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse de chaque lot :

- pour le lot n°1 (bâtiments communaux hors piscine), l'offre de la société Engie Solutions pour un montant de 1 051 378,36 € HT sur 5 ans, en retenant la prestation supplémentaire éventuelle correspondant à la fourniture de 100 % de la consommation du site « espace Méridien » en gaz vert ;
- pour le lot n°2 (piscine du Kubdo), l'offre de la société Dalkia pour un montant de 668 700,84 € HT sur 5 ans.

En vertu de l'article L.2122-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- AUTORISER madame le Maire à signer les marchés publics d'exploitation des installations de génie climatique avec la société Engie Solutions pour le lot n°1 (bâtiments communaux hors piscine), et avec la société Dalkia pour le lot n°2 (piscine du Kubdo).

Appelé à se prononcer,

le conseil municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE madame le Maire à signer les marchés publics d'exploitation des installations de génie climatique avec la société Engie Solutions pour le lot n°1 (bâtiments communaux hors piscine), et avec la société Dalkia pour le lot n°2 (piscine du Kubdo).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI